

Alain GARRIGOU, Jacques LE BOHEC, Rémi LEFEBVRE, Roger MARTELLI et al., *Voter et se taire ? Monopoles politiques, influences médiatiques.*

Paris, Éd. Syllepse, coll. Documents de la Fondation Copernic, 2008, 142 p.

Cet ouvrage constitue la première contribution à une série de documents publiés par la Fondation Copernic dont l'objectif est l'analyse critique de la société libérale. *Voter et se taire ? Monopoles politiques, influences médiatiques* est une entreprise de vulgarisation scientifique visant à aiguïser le sens critique des citoyens en mettant à la portée d'un large public, des travaux de spécialistes de la chose politique (articles courts, écriture accessible etc.). Fournir des ressources critiques à ceux qui refusent l'État libéral, comme le précise Willy Pelletier, et « faire de la démocratie participative une vraie démocratie de la participation » (p. 7), telle est la finalité de ce livre contenant huit contributions.

Dans la première partie, les auteurs procèdent à une analyse critique des mécanismes de la démocratie représentative telle qu'elle fonctionne en France. Christophe Voilliot, Rémi Lefebvre et Marion Paoletti s'attaquent aux effets et conséquences de l'autonomisation du champ politique, tandis que Roger Marlelli revient sur la réforme constitutionnelle de 2008, pour mettre en évidence le recul de la démocratie sociale au profit des méthodes de gouvernance et de management néolibéral. La professionnalisation du métier politique (processus engagé depuis le XIX^e siècle) et son corollaire, la fermeture du monde politique sur des jeux et enjeux internes, éloignent les hommes politiques des citoyens – résultante de l'opacité du jeu politique et de l'ésotérisme des débats – et produisent des effets sur le champ politique lui-même. En remontant aux événements de 1848, Christophe Voilliot fait ce constat : l'élection a toujours été un instrument permettant aux dominants de se prémunir des actions des groupes subversifs et d'assoir leur domination sur la majorité silencieuse. Aussi pose-t-il la question de savoir si l'élection de 1848 n'a pas confirmé l'élite censitaire et mis fin à la dynamique révolutionnaire. Loin de produire des citoyens égaux engagés dans le processus démocratique, l'élection produit ce que le chercheur appelle « une relation de délégation » marquée par l'ampleur de la distance sociale séparant les candidats de la masse. Cette délégation politique dépossède, selon Rémi Lefebvre, les citoyens de leur souveraineté et exclut les catégories populaires du champ politique. Cette exclusion atteint son paroxysme avec le déclin du Parti communiste

français (PCF) et les transformations du Parti socialiste (PS) depuis les années 80.

En outre, précise Rémi Lefebvre, le monopole de l'activité politique (des savoirs et des compétences) tend à devenir une ressource de légitimation politique, au nom de la technicisation et la complexité du métier. La course pour l'acquisition du capital politique pousse les hommes politiques à cumuler des mandats et des positions – aussi bien dans le temps que dans l'espace – notamment, avec leur implantation au niveau local. Justifiée au nom de la « proximité », celle-ci est en réalité un moyen permettant à l'homme politique de rester dans le jeu – et de rebondir – en cas de perte de mandat national. Pour Rémi Lefebvre comme pour Marion Paoletti, l'impact politique de cette situation au niveau local est d'importance : la transformation de la démocratie locale en une « démocratie oligarchique » touchée à son tour par l'homogénéisation socioculturelle des élites locales, y compris pour le PS. Pour mettre fin à ces tendances oligarchiques, les trois auteurs plaident pour la fin du cumul des mandats et le mandat unique pour les députés. Marion Paoletti en fait un préalable pour toute réforme touchant à la décentralisation et aux institutions locales : tant que les deux assemblées demeurent d'abord des assemblées d'élus locaux (90 % à la veille des élections législatives de 2008), toute réforme est vouée à l'échec ou se réduira à un marchandage corporatiste entre différentes catégories d'élus locaux.

Par ailleurs, la démocratie locale, précise Marion Paoletti, souffre d'un autre problème : celui de la multiplication des collectivités locales et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Cette prolifération fait de la « France des collectivités locales [...] un système féodal structuré comme un mille feuilles de fiefs opaques où le pouvoir s'exerce au grand profit d'une coopération d'élus cumulant » (p. 47).

En effet, la multiplication des collectivités et EPCI, précise l'auteure, pose le problème de leur hiérarchisation et, par voie de conséquence, celui de la clarification des niveaux de compétences et de responsabilités. Depuis 25 ans, la politique de décentralisation conçoit la démocratie locale comme une simple juxtaposition de structures provoquant ainsi la fragmentation et la dilution du pouvoir et rendant impossible toute tentative d'évaluation ou de contrôle. Ajouté à cela la concentration des pouvoirs, délibératif et exécutif, entre les mains du « patron de la collectivité », à savoir le maire, le président du Conseil général et

le président du Conseil régional. Pour réaliser une décentralisation faite « par des parlementaires pour des citoyens et animée par des élus locaux » (p. 47), Marion Paoletti opte pour une décentralisation non corporatiste concentrant les pouvoirs sur des collectivités élues tout en renforçant le poids et le pouvoir de la « région ». Cette dernière devra assurer pleinement sa position intermédiaire entre l'État et l'Europe, d'une part, les autres collectivités, d'autre part.

Si la question de cette démocratie locale a été escamotée par la dernière réforme constitutionnelle (juillet 2008), la démocratie sociale, quant à elle, enregistre un recul au profit des méthodes de gouvernance et de management néolibéral. C'est le constat de Roger Martelli dans sa contribution portant sur le contenu de ladite réforme qui porte essentiellement sur trois points : d'abord, la consécration de la prééminence du statut du président de la République au détriment de celui du premier ministre ; ensuite la rationalisation du travail parlementaire au profit de la majorité avec la limitation du droit d'amendement (seul moyen dont disposait l'opposition minoritaire pour faire obstruction) ; enfin, l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, en permettant aux citoyens de contester les normes législatives.

Selon l'auteur, cette nouvelle réforme opère une transformation du modèle français et tend à le rapprocher de plus en plus du modèle anglo-saxon : la mise en place d'une démocratie, gérée et contrôlée par une élite revendiquant un État minimaliste et annonçant la fin de « l'équilibre social fondé non pas sur le conflit et la norme publique, mais sur la négociation et le contrat » (p. 65). Roger Martelli croit dans les vertus d'une nouvelle mécanique constitutionnelle. Il plaide pour une rupture radicale avec le système actuel œuvrant pour la mise en place d'une VI^e République : réduction des pouvoirs du président de la République et la suppression de son élection au suffrage universel, la concentration du pouvoir exécutif entre les mains du gouvernement et la revalorisation du pouvoir parlementaire, des garanties constitutionnelles affirmant les droits individuels et collectifs et reconnaissant le principe de la citoyenneté sociale, l'élargissement du droit de vote aux immigrés et la généralisation de la proportionnelle.

La deuxième partie de l'ouvrage se focalise sur les relations entre le champ médiatique et le champ politique pour dévoiler les censures et les cadres

symboliques qui structurent les débats publics. Pour ses analyses, Jacques Le Bohec mobilise des thématiques et des problématiques qui ont dominé le discours critique du travail journalistique dans les années 80-90, aussi bien dans sa version savante que dans celle plus accessible au grand public. Ainsi s'attaque-il aux contraintes – politiques et économiques – qui pèsent sur le travail journalistique à la télévision et part à la chasse de certaines idées reçues diffusées par l'élite des journalistes politiques, comme le mythe de la liberté de la presse ou encore celui de la médiacratie. En effet, selon le chercheur, l'emprise du politique est toujours d'actualité mais elle prend des formes plus insidieuses qu'auparavant : l'autocensure, le rôle joué par le CSA et par les dirigeants de chaînes de télévision, les mesures de rétorsion comme la diminution des subventions, etc. Cependant si l'élite journalistique vit une situation de domination politique, elle partage néanmoins avec l'élite politique son mode de vie et ses visions du monde. Ainsi assiste-t-on à une uniformisation du discours journalistique se transformant en chantre du libéralisme économique fustigeant l'interventionnisme étatique dans le domaine de l'économie et prenant la forme d'une rhétorique compassionnelle préférant la charité à la justice sociale. La diversité des chaînes ne signifie donc nullement celle des opinions.

Le même constat est au cœur de la contribution d'Antoine Schwartz, concernant le traitement médiatique de la campagne référendaire de 2005 relative au traité constitutionnel européen. En effet et à quelques exceptions près (*l'Humanité*), tous les journaux, quelles que soient leurs sensibilités idéologiques ont soutenu avec ardeur le « oui » au référendum. Ce soutien, précise l'auteur, s'est accompagné d'une violence symbolique à l'encontre de ceux qui n'étaient pas favorables au traité constitutionnel, violence qui atteindra son paroxysme après la victoire du « non ». Dès lors, les vainqueurs se trouvent dépossédés de leur victoire et leur vote stigmatisé par des lectures conservatrices et dépréciatives. Le résultat perçu comme un « désastre général et une épidémie de populisme qui emportent tout sur leur passage » (Serge July, *Libération*, 30/04/05 ; p. 132). L'auteur conclut par le constat suivant : le discours journalistique n'a fait que valider des visions officielles : celles produites, d'une part, par des hommes politiques et, d'autre part, par les instances européennes défendant le système capitaliste et la modernité libérale.

Dans la lignée entre autre chercheurs de Pierre Bourdieu, Patrick Champagne et Éric Blondiaux, Alain

Garrigou revient sur un autre instrument permettant aux hommes politiques et aux journalistes politiques d'imposer leur vision du monde : le sondage d'opinion publique. Il s'attaque à cette situation paradoxale : l'usage massif des sondages à un moment où cette technique pose de sérieux problèmes quant à sa méthode. Cette situation est révélatrice des mutations du système démocratique transformé en « régime d'opinion ».

La fiabilité des sondages électoraux, fondés sur des votes réels, fait oublier les problèmes que pose le sondage au niveau de sa méthode. En effet, côté sondeurs, la logique de rentabilité économique pousse ces derniers à adopter des techniques de plus en plus simples (enquêtes téléphoniques) ; côté sondés, la banalisation du sondage, les changements de mode de vie (comme l'usage des téléphones portables et le système de filtrage des appels) ont modifié profondément le comportement des enquêtés qui répondent de moins en moins aux questionnaires (un appel sur dix aboutit). L'ampleur de ces refus est telle que les méthodes de correction se révèlent inefficaces remettant ainsi en cause la représentativité de l'échantillon et la fiabilité des résultats. Mais, « peu importe l'exactitude pourvu qu'il y ait de la mesure » (p. 126). Le sondage est une technique de légitimation politique dans un régime gouverné par l'opinion, et l'opinion publique, qui n'est en réalité que le reflet des opinions de ses commanditaires (hommes politiques et journalistes), joue le rôle d'une boussole permettant aux hommes politiques de se repérer dans l'espace politique, d'évaluer les positions des uns et des autres afin de développer des stratégies et d'anticiper les actions.

Amina Lasfar

ISCEA/CRAPE, université Rennes 1
amina.lasfar@uco.fr

Sophie MOIRAND, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre.*

Paris, Presses universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, 2007, 179 p.

L'analyse de discours (AD) a trente ans. Née chez des linguistes qui osèrent rompre avec la tradition saussurienne et s'aventurèrent sur le terrain des performances, elle a non seulement renouvelé la recherche en sciences du langage mais conféré une sorte de désuétude à la classique analyse de contenu qui en tenait lieu dans la plupart des sciences humaines et sociales (SHS). Rappelons que Ferdinand de Saussure (*Cours de linguistique générale*, Paris,

Payot, [1916] 1971, p. 30) avait assigné une fois pour toutes à la linguistique la mission d'étudier la langue en tant que « trésor » partagé par une communauté de locuteurs : « Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse ». Il ne s'agissait alors que de décrire les propriétés formelles d'une langue quasi abstraite, censée être parlée par tous, sans tenir compte des tournures individuelles et de son actualisation dans des situations de communication spécifiques.

Considérer que l'univers des performances et des discours individualisés pouvait lui aussi faire l'objet de régularités analysables selon des méthodes proches de celles élaborées pour étudier les langues, tel a été le projet des pionniers de l'AD. On sait que l'émergence de l'AD s'est faite en plusieurs temps : par l'étude du lexique (la notion de langue de spécialité), puis avec les théories de l'énonciation (l'analyse des marques formelles des actants et de la situation de communication dans l'énoncé), et enfin avec ce que l'on appelle la pragmatique (l'analyse des interactions compte tenu du contexte et de la nature de l'échange). Pour aller vite, on pourrait faire remarquer que la grande rupture entre la tradition saussurienne et l'AD tient à la volonté de la seconde d'intégrer plus ou moins complètement le plan extralinguistique dans l'analyse du fonctionnement de la langue. Intégrer l'analyse des caractéristiques individuelles, économiques, sociales ou psychologiques et le contexte (au sens des conditions de production ou de la nature de l'échange communicationnel) à l'étude des langues a longtemps été la chasse gardée d'une branche de la linguistique appelée la sociolinguistique.

Mais celle-ci n'a fait qu'un emploi très timide du projet d'intégration de la dimension extralinguistique dans l'étude des langues elles-mêmes. Elle s'est contentée de produire une linguistique comparatiste ou différentielle en enregistrant des formes lexicales ou syntaxiques produites dans des modalités de communication très stables et rarement étudiées pour elles-mêmes et en profondeur. Quand on s'intéresse aux langues régionales ou au parler français au Québec ou en Louisiane, on considère